DÉSORDRE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, REMISES EN QUESTION TOUS AZIMUTS

Quid de la privatisation des entreprises d'État ?

Dans cette conjoncture de blocage caractérisé par les faux-fuyants du chef de l'État, la « *modernisation des entreprises publiques* » semble le seul programme qui progresse sans encombre. Sur les neuf sociétés sélectionnées, cinq sont déjà bel et bien sur la rampe de lancement. C'est, en tout cas, ce que *Haïti-Observateur* a recueilli en substance, à la suite d'une entretien avec l'un des conseillers du « *Conseil de modernisation des entreprises publiques* » (CMEP) nommé par l'Exécutif.

En effet, selon Michel Présumé, à la fin de ce mois de juillet 1997, le CMEP lance les appels d'offre pour la Cimenterie et la Minoterie d'Haïti qui seront « *modernisées par capitalisation* ». Ces deux entreprises, dont la firme américaine « *Price Water House* » était chargée des études, sont les plus avancées dans le processus. Elles restent à franchir la deuxième phase, « *exécution de la stratégie de modernisation* », la troisième et dernière phase du programme étant le suivi post-modernisation.

A noter que depuis la publication dans les quotidiens nationaux, au début mois en cours, de l' « *Avis de manifestation d'intérêt* » (acte ayant précédé les appels d'offre), une majorité d'investisseurs étrangers ont, selon le même interlocuteur, contacté le CMEP par le truchement de leurs ambassades, américaine et argentine, notamment.

Bien que l'option « *capitalisation* » ait été retenue pour la Téléco, les termes de référence pour le recrutement des conseillers financiers pour la phase de transition de cette entreprise sont à l'étude. Dans les même veines, le CMEP a déjà recruté la firme canadienne « *Dusseau/CRL-SOGEMA* » pour conduire les études sur l'EdH (Electricité d'Haïti), qui sera aussi capitalisée.

En ce qui concerne l'APN (Autorité portuaire nationale) — contrat de gestion —, des invitations ont été lancées pour le recrutement d'un groupe de conseillers financiers spécialisés dans la modernisation des entreprises d'État. Il en est de même pour l'AAN (Administration aéroportuaire nationale), qui sera modernisée par concession.

Pour les banques — Banque populaire haïtienne (BPH) et la Banque nationale de crédit (BNC) —, ainsi que l'usine des oléagineux, l'ENAOL, la décision relative à leur modernisation sera annoncée sous peu. Toujours est-il, la clôture des transactions des entreprises publiques en général ne devrait pas excéder l'hiver 1998, selon le calendrier.

La capitalisation est la modalité la plus élaborée dans la loi du 5 septembre 1996 créant le CMEP. Cette option donnera lieu à un changement de statut des entreprises concernées, qui deviendront « *Sociétés d'économie mixte* » (SEM), en raison de l'association entre l'État et des investisseurs privés. Le premier apportera le patrimoine de l'entreprise publique; tandis que les seconds feront des apports en espèces, en contrepartie de leur droit de participation.

Les SEMs ainsi que les entreprises modernisées par concession ont l'obligation de retenir 10 % (dix pour cent) au moins de leurs bénéfices nets pour leur développement futur. Les entreprises sous le régime de contrat de gestion s'acquitteront à hauteur de 40 % de cette charge.

L'État disposera du tiers (⅓) de représentation dans les conseils d'administration des SEMs dans lesquelles il doit également détenir au moins 20 % des actions.

Selon la loi cadre sur le CMEP, l'État devrait distribuer les dividendes de modernisation des entreprises (toutes options comprises) au « *Fonds de gestion et de développement des Collectivités territoriales* » et à un « *fonds de protection de la sécurité sociale* ». Toutefois, cette projection doit être simplement considérée dans sa valeur théorique, compte tenu de la corruption et de l'immoralité prévalant dans l'Administration publique.

Le CMEP travaille sous le régime du respect du patrimoine de l'État, qui restera propriétaire dans tous les cas de figure. Cependant, le programme de modernisation reste un sujet controversé. C'est justement cette observation qui avait récemment amené la Chambre des députés à organiser, dans son hémicycle, un débat contradictoire radiodiffusé ayant mis face à face partisans et adversaires de ce programme présenté, à tort ou à raison, comme la panacée aux maux haïtiens ou le malheur du pays. Ces controverses subsistent, constituant des zones d'ombres qui continuent à envelopper la modernisation des entreprises publiques.

Interrompu à la fin du règne d'Aristide

Si ce programme semble prendre, à l'heure actuelle, sa vitesse de croisière, en dépit des manifestations défavorables et du climat frondeur manigancés et financés par l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, en décembre 1995, il avait connu une interruption à la fin du règne de ce dernier qui voulait obtenir l'extension de son mandat présidentiel. C'est à cette même période que l' « *Unité de démocratisation des entreprises publiques* » (UDEP), qui s'était chargée de la mise en oeuvre de ce même programme, appelé alors « *démocratisation* », a été dissoute. Cet organisme dirigé par Ernst Exéus avait engagé la SFI, une filiale du groupe Banque mondiale/Fonds monétaire international pour les expertises.

Après le vote de la loi sur la modernisation par le Parlement, le Premier ministre Rosny Smarth a nommé par arrêté, le 2 décembre 1996, les cinq membres du CMEP, Roland

Suite en page 16

Haïti face aux défis du XXIe siècle

THÈMES A DÉBATTRE

(3) La population

Par Jean Julien

« On arrive parfois très difficilement à comprendre comment un peuple aussi intelligent que le peuple haïtien puisse laisser leur pays sombrer dans cet état ».

(New York Times, avril 1971)

Temps de dédoublement

En dépit d'une absence quasi-totale de données statistiques récentes vraiment dignes de foi, il est quand même possible de déterminer ce que sera la population haïtienne dans la première moitié du XXIe siècle.

Tout d'abord, on doit savoir que l'une des techniques employées par les démographes pour évaluer le potentiel de croissance d'une population est de calculer son « temps de dédoublement ». En d'autre termes, quel est le nombre d'années qu'il prend d'ordinaire à la population d'un pays pour doubler ? Le résultat s'obtient très facilement en posant et en solutionnant une équation à une inconnue ou par une simple division. Quelle que soit la méthode employée (équation ou division) on arrive toujours au même résultat.

En prenant comme données de base les résultats du dernier recensement général publiés le 30 août 1982 (population : 5 053 792, taux annuel de croissance démographique : 1.8%), on peut très facilement, comme on le verra, déterminer le temps de dédoublement de la population haïtienne.

En principe, des résultats de recherches ont démontré qu'il prend environ 70 ans « pour une population au rythme d'augmentation constant de 1% pour doubler » (70 divisés par 1 =.70 ans). Aussi, en divisant 70 cette fois-ci non pas par 1 mais plutôt par 1.8, soit le taux annuel de la croissance démographique d'Haïti, on obtient 38.9 (70 divisés par 1.8 = 38 ans 9 mois). D'évidence, à compter de l'année 1982, en admettant que la croissance démographique du pays se maintient toujours au *taux constant de 1.8% l'an*, il est certain que la population du pays doublera en 38 ans et 9 mois.

L'année 2020 : L'année butoir

Ainsi, vers la fin de l'année 2020 (1982 + 38 = 2020), la population haïtienne atteindra 10 107 584 habitants, soit le double des résultats du recensement général publiés en 1982 (5 053 792 x 2 = 10 107 584) et, 38 ans et 9 mois plus tard, soit en l'année 2059, passera à plus de 20 millions de personnes, si rien n'est fait pour réduire le taux annuel (de 1,8%) de la croissance démographique du pays.

De telles projections sont vraiment alarmantes et soulèvent pas mal d'inquiétudes quand on pense aux graves difficultés dans lesquelles se débat le pays en cette fin du XXe siècle.

Déjà, une baisse dans la production agricole a provoqué une hausse considérable du prix des produits de première nécessité. Un peu partout dans le pays, on assiste impuissant à la lutte implacable d'un très large secteur de la population se débattant vaillamment contre les affres d'une misère sans nom.

Faute d'une prise en charge de l'Etat, constamment sollicitées, les institutions internationales de bienfaisance établies dans le pays ont, au cours des dernières années, considérablement élargi leur objectif en créant une gamme variée de services et instituant des programmes d'action pour pouvoir

Suite en page 18

Une vue de la ville du Cap-Haïtien en 1984 : les vivants et les morts se touchent pratiquement.Les habitants de ce bidonville disputent l'espace avec ceux qui séjournent au cimetière. (Photo Dave Healy/H-O).

À VENDRE EN HAÏTI

Grande ancienne maison située au Cap-Haïtien à la rue 20-K • 8 chambres • Salle de bain • « Office » • 2 Galleries • Grande cour • Garage • Très convenable pour hôtel, « market » et autres

Pour tous contacts:
Haïti: (011 509) 57-7384
New York: (718) 776-2468
(718) 776-1291

Quid de la privatisation des entreprises d'Etat...

Suite de la page 4

Pierre, Yves Bastien, Fred Gérard Pierre et Michel Présumé. Le ministre du Plan, Jean Erick Déryce, fait office de président du conseil. Il restera dans ces fonctions même dans l'hypothèse du départ du gouvernement. Ce qui est irréversible avec la démission du Premier ministre Smarth.

Le CMEP engage des firmes étrangères spécialisées dans la modernisation des entreprises publiques. Les deux firmes déjà connues sont : Dusseau/CRC-SOGEMA et Price Water House. Le CMEP s'installe dans l'annexe du Palais (900 mètres carrés). Il dispose d'un budget à deux volets : le budget de « *transaction* » financé entièrement par l'aide internationale, dont les USA, la France, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement. Le budget de « *développement* » est pourvu par l'État haïtien et le Canada.

Qu'en est-il des anciens employés des sociétés privatisées ?

Toutefois, s'il y a un point d'ombre sur le tableau du CMEP, c'est bien la situation des anciens employés des entreprises publiques mis en disponibilité sans solde. Théoriquement, le CMEP s'occupe de leur dédommagement. Mais la situation de ces employés ne semble pas avancer au même rythme que la « *modernisation* » ou « *privatisation* ».

Il faut aussi retenir que en dépit des progrès annoncés, les pas de la modernisation ne sont pas absolument sûrs, dans la mesure où René Préval s'évertue à rester dans la ligne de son « *frère siamois* ». On sait que le chef d'Etat s'avise d'avoir l'assentiment de M. Aristide avant de prendre les moindres décisions politiques. Il se rend souvent à Tabarre pour recevoir des mots d'ordre. Et l'ancien président se fait aménager un ou deux sièges pour ses représentants à chaque réunion du cabinet ministériel. C'est sans doute par déférence (sinon de mèche avec son prédécesseur) que le chef d'État se montre discret à l'égard du dossier privatisation, s'ingéniant à dire peu ou rien.

Cette réticence de M. Préval à l'égard de ce dossier semble se manifester par son obstination à mettre en piste d'abord la cimenterie et la minoterie, deux entreprises désaffectées depuis plusieurs années et dont la remise en valeur par l'Etat reste problématique, sinon impossible.

Cette préférence de René Préval pour la privatisation de ces deux sociétés d'abord est en contradiction avec la communauté internationale. C'est le message qui a été transmis au chef d'État haïtien le dernier par un congressman américain au cours d'un séjour de quatre jours en Haïti. En effet, Mark Foley (représentant Palm Beach, Floride), avait déclaré à M. Préval la stratégie consistant à privatiser d'abord la cimenterie et la minoterie équivaut à attaquer le problème par le mauvais bout. Il a souligné que les investisseurs ne risqueront jamais leurs capitaux en Haïti tant que le service de téléphone et la distribution d'électricité ne sont pas fiables.

LA RENAISSANCE D'HAÏTI

Suite de la page 1

étape d'un travail à long terme de reconstruction républicaine **une convention nationale.**

D'abord, dans cette proposition, je décèle les signes de faiblesse, de lâcheté, de veulerie, c'est-à-dire l'incapacité de se démarquer carrément, totalement, du monarque de Tabarre J.-B. Aristide et de son mouvement lavalas pour prendre en main le destin d'un pays dont la souveraineté a été troquée pour le pouvoir absolu. Ensuite je déclare que, quelle que soit la bonne volonté des leaders de certains groupes ou mouvements politiques, rien, absolument rien, ne pourra changer la face lépreuse de l'arrière-cour de Bill Clinton tant qu'il y aura sur le terrain comme maîtres et seigneurs des individus dont les mains sont tâchées du sang des innocentes victimes, telle notre Mireille Durocher Bertin qui n'avait pour défense que son patriotisme et son courage

Le complexe de crabes...

On m'objectera la nécessité historique d'un regroupement de forces on mesure de soumettre au peuple haïtien et aux Blancs qui décident pour nous une alternative de gouvernement opposé à celui des Lavalassiens, j'accepterai ce regroupement, sans aucune hésitation. Je reconnais, en effet, le devoir civique de tous les partis d'opposition (non lavalassiens) de tous les groupes populaires (non lavalassiens) de tous les groupes de pression (non lavalassiens) de se réunir autour d'une table et de faire travailler la matière grise jusqu'à l'écriture d'une plate-forme gouvernementale dont les principaux objectifs seront nationaux, techniques et non politiques. Une telle rencontre peut déboucher sur des résultats qui peuvent étonner cette communauté internationale selon laquelle nous ne possédons pas les dispositifs intellectuels pour nous gouverner nous-mêmes. Et si cette rencontre tarde à se concrétiser, c'est que nombre de leaders souffrent du complexe de crabes et pire, portent en eux les mêmes bactéries qui ont produit Aristide et ses lavalassiens.

A cette considération s'ajoute une autre, cette fois-ci stratégique, la mise en quarantaine d'un mouvement politique qui a assassiné et la gauche haïtienne et le pays d'Haïti. Et ceci sur tous les plans. Organiser une conférence nationale où les partis aristidiens et lavalassiens (quelle que soit leur dénomination) seront des membres à part entière, c'est permettre à ces partis de retrouver une certaine crédibilité aux yeux de la Maison Blanche et des laquais dépendants de l'impérialisme nord-américain; c'est leur permettre de remonter à la surface au moment justement où il se meuvent au fond du gouffre, ayant partout perdu la confiance aussi bien populaire qu'internationale. Ils ont voulu le pouvoir; ils l'ont acquis par la ruse et par la désinformation. Et maintenant leurs chefs immédiats reconnaissent leur incompétence et surtout cette gangrène de la corruption doublée de l'insécurité installée au pays par les guérilleros d'Aristide dont le salaire oscille entre 500 et 600$ U.S. par mois.

Un pacte avec le diable

Enfin, on courrait des risques qui peuvent nous empêcher de voir le bout du tunnel en travaillant, avec des lavalassiens, un projet politique. Ces apatrides, en noyant la conférence avec leurs analphabètes, peuvent la dévier de ses objectifs, car ils sont intéressés par une guerre civile. Et puis, même superficiellement divisés, les lavalassiens, demain matin, peuvent trouver une certaine cohérence au cas où émerge d'un ensemble politique, une force qui peut se présenter *comme une réelle alternative aux forces lavalassiennes.*

Des politiciens véreux comme Gérard Pierre-Charles feront, s'il le faut, un pacte avec le diable plutôt que de perdre un pouvoir qu'il n'a pas été capable de posséder en tant que marxiste-léniniste. Il a préféré se convertir en personnaliste chrétien pour être, aujourd'hui, l'un des hommes forts d'Haïti.

Les dissidents de l'extérieur au mouvement lavalas ont beaucoup souffert. Ils ont versé leur sang et leur exil se poursuit encore. Ils sont prêts à faire des sacrifices pour Haïti, mais par avec des voleurs, des assassins, des exploiteurs du peuple. L'heure des Lavalassiens a sonné. S'ils n'ont pas assez de dignité pour laisser aux autres le soin de prendre en main le sort de la patrie, alors le peuple et leurs maîtres blancs leur règleront leur compte et ceci plus tôt que prévu.

À VENDRE EN HAÏTI

2 propriétés contigues d'une superficie totale de 1 122 m 77 ou 3 694 pieds carrés situées au carrefour Aurel au centre-ville des Cayes.

Prière de contacter .

Haïti, aux Cayes
86-0029, 86-0566 ou 86-0031
États-Unis, à Miami
(305) 253-1996

ENTREPRISES HAITIENNES

Sur Blue Hill (Boston) il était une fois : *Le pont de Comexex*

Faute d'écriture, faute d'alphabétisation, la jeune et vieille Haïti sera restée une communauté longtemps muette, tandis que le monde bouillonnait tout autour de signes et de ces mille feux qui véhiculent l'information.

Sur Blue Hill, dans un Boston conservateur et traditionaliste, la riposte à cet état de choses allait prendre la forme que l'on va voir, celle d'un pont jeté entre une Haïti muette et une diaspora qui se refuse au silence.

Tout a commencé comme toujours par une idée. Quinze ans plus tard, l'idée est devenue palpable et tangible. Sur Mattapan, le quartier des affaires haïtiennes, cela ne servira plus à rien d'aller plus loin. La **Comexex (Communication Exchange Express)** répond pour le moment à la grande attente d'une diaspora nostalgique de ses origines. Près de 350 à 400 transferts par mois, voilà comment, nous précise Mackensie Williams, accueillant P. D. G. de la **Comexex**, voilà comment la communauté de Boston reste présente en Haïti, au plus près de la famille.

Peuple marqué par l'oralité, les Haïtiens aiment par-dessus tout entendre les voix chères, qui ne se sont pas tues. La **Comexex** mettra à la disposition de ce monde parlant lignes téléphoniques et télégraphiques. Le P. D. G. aime rappeler que la **Comexex** sera la première boite à installer dans ce Boston fermé cabines téléphoniques et services télégraphiques.

Statistiquement parlant, souligne M. Williams, 200 familles en moyenne, touchent par mois ce que nous appellerons un revenu indirect par le biais de la **Comexèx**, ce qui représente environ 80 mille à 100 mille dollars le mois, Ce sang neuf, la vieille et patiente Haïti en a besoin. Boston doit compter entre 60 mille et 65 mille Haïtiens, en pleine révolution sociale. Par le nombre, c'est une communauté jeune.

Alors, grandir dans cette diaspora de Boston et avec elle suppose de la combativité et de l'imagination. Mackensie se souvient de ses débuts en 1982, où, au petit matin, il délivrait des « *flyers* » dans le froid de la *New England*. À 75 %, la réponse de la communauté haïtienne sera positive. Entre-temps, petit poisson deviendra...

Transferts d'effets personnels, service cargo, traduction de documents, composition de discours littéraires... Comme on le voit, la **Comexex** exploite à fond son domaine qui est de créer un courant, un va-et-vient, un courant d'échanges entre un monde haïtien depuis trois quarts de siècle bipolaire, si l'on tient compte des mouvements migrateurs des années 20, que sais-je ? La **Comexex** et sa succursale de Cambridge (Mass) traitent, en attendant et la plus clairement du monde possible, avec tout ce que comptent d'Haïtiens les quartiers de Mattapan, de Dorchester, de Roxburry, de Sommerville et de Medford.

Ce ne fut pas toujours facile. Pensez-y les années d'embargo, la compétition. Mais, soit qualité du service soit chaleur de l'accueil, notre clientèle nous est restée fidèle, estime M. Williams. Cette touche humaine, la **Comexex** comprendra qu'il convient d'en faire l'affaire de l'entreprise. Un service d'expéditions de fleurs s'est ajouté à la gamme depuis pas mal de temps.

Ancien cadre de la ITT, **World Communication**, superviseur des opérations au service télégramme, télex, et de communication pour les lignes aériennes, Mackensie Williams s'est engagé pour ainsi dire par nostalgie d'un territoire perdu. La **Comexex** est née de ces anciennes amours, à la ITT. Il n'y aura pas de sensation de dépaysement.

Pour la diaspora non plus. Car au service des transferts de communications, La **Comexex** a pris soin d'ajouter le volet essentiel du trafic aérien, donc des voyages. Là encore il y a du neuf. La **Comexex** tâche de planifier et d'organiser des groupes de voyages de 30 à 40 personnes. Déjà, six (6) groupes pour l'été, et deux (2) groupes pour décembre. Les prix seront modiques, car Haïti étant ce qu'elle est, faut-il bien trouver le moyen de contourner les difficultés Voir Haïti, à peu de frais, c'est la gageure.

Dehors, sur Mattapan, les gens vont et viennent. Une fille grimpe, essoufflée, les escaliers qui mènent à la **Comexex** l'attend non pas M. Williams, mais son partenaire immédiat, une présence de toujours, Jean B. Borgard.

Sur Mattapan, la vie bout, les gens vont et viennent ! ...

HM/H-O